



centre hospitalier "Ferdinand - Grall"

ACTUALISATION DU PROTOCOLE **RETOUR PROGRESSIF A LA NORMALE** **A L'EHPAD AN ELORN**

A partir du Jeudi 24 Septembre 2020

Ce document se réfère toujours au protocole en date du 11/08/20 relatif au renforcement des mesures de prévention et d'accompagnement des EMS accompagnant des personnes à risque de forme grave de COVID 19 en cas de dégradation de la situation épidémique. Il annule et remplace les précédentes recommandations.

Cette organisation reste en corrélation étroite avec l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire et à l'EHPAD An Elorn.

La plus grande vigilance devra toutefois rester de mise dans la conduite de ces assouplissements pour assurer la sécurité des résidents. L'application systématique des gestes barrières, dans un esprit de responsabilité collective, et la mise en place de réponses immédiates en cas de suspicion de nouveau cas de Covid-19 au sein de l'établissement (retour à la phase de confinement) sont les conditions indispensables de cette nouvelle phase de déconfinement.

SONT MAINTENUS JUSQU'A NOUVEL ORDRE :

- Respect strict des gestes barrières et d'hygiène
- Port du masque pour les professionnels et les personnes extérieures à l'établissement
- Test PCR en préadmission

ORGANISATION ACTUALISEE :

- ⇒ **Professionnels extérieurs à l'établissement** (interviennent à l'EHPAD avec les mêmes gestes barrières que précédemment.
- Coiffeuses conventionnées (Organisation des interventions sur secteurs définis)
 - Coiffeuse personnelle : prise de rendez-vous par les familles (port du masque chirurgical)
 - Auxiliaire de vie
 - Opticien
 - Prothésiste

⇒ **Admissions**

- Reprise des visites de pré-admission en présentiel jusqu'à la visite de la chambre par le résident et ou sa famille
- Accueil des usagers venant du domicile ou de l'hôpital avec tests réalisés 48h avant l'entrée en EHPAD

⇒ **Visites des proches**

- Sans RDV de 11h à 19h, 7 jours sur 7 :
 - Entrée par Ker Sav Héol
 - Traçabilité des visites sur registre par le chargé d'accueil
 - Charte à remplir (si non remplie une première fois)
 - Port du masque (apporté par le visiteur). L'établissement le fournit au besoin.
 - Les colis sont apportés directement par les proches dans la chambre.
- **En chambre, 2 visiteurs** simultanément autorisés par résident (mineur de plus de 11 ans compris), **1h00 maximum autorisée.**
- Le visiteur reste masqué durant toute la visite et sa présence dans l'établissement.
- **Si la famille aide à la prise des repas**, un masque chirurgical sera donné par les professionnels présents, au vu de la proximité requise.

MASQUE RETIRE = VISITE ARRETEE

○ **Sorties individuelles :**

- Dans les jardins de l'EHPAD
- Autour du parc, seul ou accompagné, **selon la capacité à comprendre et à respecter les gestes barrières**
- En ville, seul ou accompagné, **selon la capacité à comprendre et à respecter les gestes barrières.**

○ **Sortie avec la famille et proches de 11h à 17h :**

- **Autorisée à partir du 24/09/2020 (Sauf si contre-indication médicale)**
- **Information obligatoire à donner à l'équipe soignante 48h avant la sortie (ex : si Sortie le dimanche, informer l'équipe le Vendredi avant 17h00).**
- **Inscription sur le registre de sortie OBLIGATOIRE à l'accueil avant le départ**
- Rappel oral avant le départ du respect des mesures barrières (masques, distance, aération).
- Rappel du contexte à risque engagé lors d'une sortie
- Masque donné au résident par le chargé d'accueil
- Pas de confinement au retour (Sauf évènement familial particulier)

⇒ **Sorties collectives organisées par l'Etablissement :**

- Avec masque
- Nombre limité par nombre de sièges des véhicules

⇒ **Vie sociale au sein de l'EHPAD :**

○ **Repas :**

- Repas en salle de restaurant avec gel hydroalcoolique, distance physique dans la mesure du possible

○ **Animation :**

- Règles de distanciation physique, gel hydroalcoolique avant animation et repas
- Animation inter résidence au cas par cas (ex cinéma) et avec traçage des résidents présents

- **Bénévoles animation :** retour possible selon leur souhait, avec port du masque chirurgical

○ **Bénévoles de l'aumônerie :**

- Retour avec port du masque chirurgical
- Charte et mesures de précaution adressées par Myriam Blanc

○ **Messe :**

En respectant les distances dans la salle il est possible, une quarantaine de résidents peut être accueillie pour la messe.

Organisation de la messe avec :

- Maintien de la sectorisation (environ une trentaine de résidents présents par messe).
- Possibilité d'accueillir une dizaine de résidents en plus venant des autres secteurs (selon situation particulière par exemple : un résident n'ayant pas pu assister à la messe de son secteur ou demande particulière du résident) qui seront installés à une distance plus importante des autres.
- Liste des résidents présents.
- Liste des bénévoles présents.

Reprise à partir du mois d'octobre d'un temps de prière et de communion dans les unités de Kanevedenn 1 dimanche par mois (aumônier + 1 bénévole).

⇒ **Le PASA : Ty Korn**

- Reprise des activités pour 14 résidents
- Reprise des repas thérapeutiques via un protocole adapté à la crise sanitaire
- En fonction du planning suivant :
 - Lundi : Ty Sklaër
 - Mardi : Ker Sav Héol
 - Mercredi après-midi : prise en charge individuelle et petits groupes
 - Jeudi : groupe non sectorisé
 - Vendredi : Kanevedenn

L'ensemble de ces mesures restent bien entendu fortement corrélé à l'évolution de la situation sanitaire sur notre territoire et peuvent donc évoluer.

A Landerneau, le Jeudi 24 Septembre

Dr A. MAOUT

Chef de pôle

N. FEUNTEUN

Cadre de pôle

J.M. SEYMOUR

Directeur pôle